

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT**Séance du 23 mai 2023**

Sur convocation en date du 17 mai 2023, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 mai 2023 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
BURTIN Béatrice	JANODY Patrice	CHANEL Serge
JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin	VINIERE Michel
LAUPRETRE Patrick	VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola
THERMET Laure	MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire
MERLE Sandra	BURDY Meryl	TAPONARD Emmanuel
SCHUBERT Anja	CEREIZE Clément	BELQAID Zahira

Etaient excusés :

Jean-Louis BILLOUD a donné pouvoir à Rodolphe JACQUEMET
Catherine PERDRIX a donné pouvoir à Annick LACOMBE
Magalie DAVID a donné pouvoir à Jean Luc BLANC
Joséphine MAZUÉ

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCEDE DE L'A39

Entendu le rapport de M. Patrice JANODY, Adjoint au Maire délégué à la voirie et aux Réseaux

Par courriel du 19 avril 2023, les services de APRR ont transmis, dans le cadre des opérations de délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé de l'autoroute A39, un projet de délimitation complémentaire de la voie de communication rétablie sur la Commune de Viriat. Ce plan inclut la parcelle C826 omise lors de la délimitation initiale.

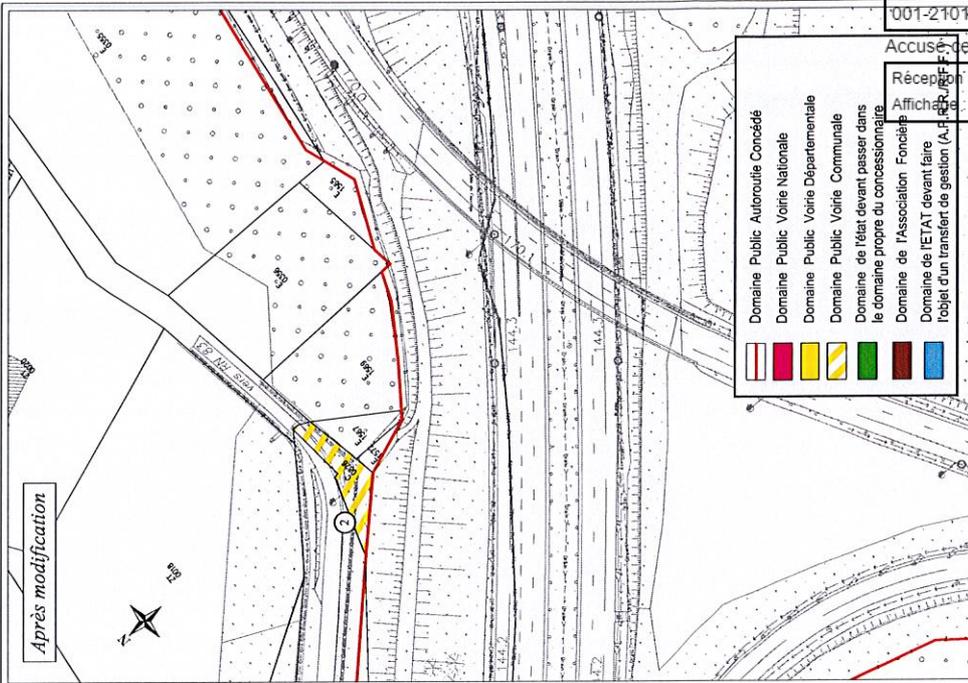
APRR sollicite l'avis de la Commune sur ce projet de délimitation modifiée ce qui permettra la remise foncière de cette voie à la commune par acte administratif gratuit ; les frais de transferts seront également à la charge d'APRR.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- donner un avis favorable à la délimitation complémentaire de la voie rétablie dans le cadre du DPAC de l'autoroute A39 telle qu'elle figure au plan projet joint à la présente délibération
- noter que les tous les frais relatifs à ces opérations incomberont à la société APRR
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents inhérents à la remise de cette voie à la commune

LE MAIRE,
Bernard PERRET







APRR - DGAIC Service foncier
36 rue du Docteur SCHMITT - 21850 Saint-Apollinaire

Autoroute A39

DELIMITATION MODIFICATIVE n°2

DU DOMAINE PUBLIC

AUTOROUTIER CONCEDE

A39 PR 144.300

Département de l'AIN (01)

Commune de Viriat

Echelle : 1/1000

Annexé à la décision n°



date d'édition : 20/03/2023

date de validité :

Département :
AIN

Commune :
VIRIAT

Section : C
Feuille : 000 C 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 28/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Accusé certifié exécutoire
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts fonciers suivant :
BOURG EN BRESSE
BOURG EN BRESSE
PTGC AIN 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tél. 04 74 45 77 00 - fax 04 74 45 86 08
ddfip01.cadastre-
delivrance@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

